

Interview de M. François Hollande, Président de la République, avec RTL le 19 octobre 2015, sur les relations sociales, la situation à Air France, la politique économique du gouvernement et sur les questions de sécurité.

Yves CALVI : Monsieur le Président de la République, bonjour. Bienvenue.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Bonjour. Merci pour cette invitation.

Yves CALVI : Merci d'avoir choisi RTL en cette journée de conférence sociale attendue avec circonspection. Dans un instant, vous répondez à Olivier MAZEROLLE et François LENGLET. Et puis, à partir de 08h, ce sera donc le jeu des questions/réponses avec nos auditeurs, et ce, pendant une demi-heure. Monsieur le Président, je rappelle que la CGT ne participe pas à votre conférence sociale. Et la semaine dernière, c'est l'un de ses syndiqués qui a refusé de vous serrer la main. Comment avez-vous vécu cet affront ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La politesse, c'est toujours important, dans toute relation humaine. Mais ce que j'attends des organisations syndicales, ce n'est pas de la politesse, c'est de l'engagement pour le dialogue, et c'est cela la conférence sociale. Ce que je veux exprimer aux Français, au-delà de ceux qui seront conviés à cette conférence, à ceux qui n'y viendront pas, est que nous devons vivre dans une société apaisée. Il y a toujours des conflits, toujours des confrontations. Il y a toujours des intérêts qui sont divergents. Comment les surmonte-t-on ? Par de la violence ? Sûrement pas. Par de l'apaisement ? Donc par le dialogue. L'objet même de la conférence sociale est de se donner une feuille de route pour l'année qui vient pour aborder les grandes questions qui sont posées au pays, c'est-à-dire d'abord les questions d'emploi, de formation et de préparation de l'avenir.

Yves CALVI : Ma question était plus personnelle : on vous a vu écouter, sans sourciller, ce délégué syndical. Vous auriez peut-être pu faire respecter la fonction présidentielle de façon plus marquée, non ? Refuser la main d'un Président, ce n'est pas rien - de notre Président.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Je considérais que j'étais dans une entreprise, une grande entreprise, les Chantiers Navals de Saint-Nazaire, où j'ai été reçu par l'ensemble des salariés avec plus que de la politesse, de la chaleur, parce que c'est une entreprise qui s'est redressée, qui crée de l'emploi, qui a un carnet de commandes jusqu'en 2020. Un syndicaliste vient vers moi et veut me parler d'une autre entreprise, je peux l'entendre, AIR FRANCE, parce qu'il y a un conflit qui doit d'ailleurs être réglé par le dialogue social. Il préfère ne pas me serrer la main, je vais m'en aller, je vais prononcer une phrase - vous savez, il y en a eu, qui pourrait être également regardée comme vulgaire ou grossière ? Sûrement pas ! Moi, je le regarde en face. Il veut me parler, qu'il me parle ! Il ne veut pas me serrer la main, tant pis pour lui, parce que dans la vie, celui qui manque de respect, c'est celui qui commet la faute, pas celui qui est l'objet de cette indécence.

Olivier MAZEROLLE : Bonjour Monsieur le Président. Question complémentaire, il fallait aller chercher les salariés à 06h du matin, les salariés d'AIR FRANCE à 06h du matin chez eux,

devant leurs enfants ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Olivier MAZEROLLE, bonjour. C'est la justice qui décide l'interpellation, ce n'est pas le gouvernement. Ce n'est pas moi qui, un beau matin, ai pris mon téléphone, et demandé à des policiers de se rendre au domicile de salariés qui avaient l'enquête le dira commis ou non des violences. C'est la justice, le procureur - en l'occurrence, c'est une femme, procureure de Bobigny - qui a pris cette décision de manière indépendante. Et si je commence à faire un commentaire sur ce qu'elle a fait ou ce qu'auraient fait d'autres magistrats procureurs ou juges d'instruction, alors, je me perdrais, parce que je suis respectueux de l'indépendance. Ensuite, je pense qu'il y a d'autres méthodes pour interpellier, mais ce n'est pas à moi de le dire.

Olivier MAZEROLLE : Alors, Yves CALVI le rappelait, la CGT ne sera pas présente à la conférence sociale tout à l'heure, et son Secrétaire général, Philippe MARTINEZ dit : "mais cette conférence, finalement, elle ne traite pas les vrais sujets, elle ne traite pas la brutalité sociale, et d'ailleurs, ça va exploser". Est-ce que vous redoutez une explosion sociale en France ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vous savez, il y a toujours des champions du thermomètre. Je ne mets pas en cause ici ceux qui annoncent le climat, mais il y a toujours un certain nombre d'observateurs - le dirigeant de la CGT n'est pas un observateur - qui veulent toujours qu'il y ait une marmite qui chauffe et qui explose. Non, le conflit chez AIR FRANCE ne résume pas l'état de la France. Ce serait se tromper gravement sur la situation du pays que de prendre un sujet - il doit être traité, AIR FRANCE, et l'Etat d'ailleurs n'y est actionnaire que de manière très minoritaire - pour en faire un cas général. La conférence sociale, n'est pas la seule journée où l'on va parler entre syndicats, patronat et gouvernement, ni une journée où l'on va conclure des accords. Il s'est trouvé, nous allons y revenir qu'il y a eu des accords très importants, notamment un qui a été signé ces jours derniers, donc des lieux de rencontres, il y en a. Mais qu'est-ce que la conférence sociale, pour que les auditeurs comprennent bien ? C'est un moment, une journée, où l'on va se consacrer à toutes les questions qui doivent être traitées dans les mois qui viennent, je vais les citer

François LENGLET : On va y venir, Monsieur le Président

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Non, mais je vais les citer : le compte personnel d'activité, la sécurisation des parcours professionnels

Olivier MAZEROLLE : On va y venir à ça

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

On va venir dans le détail, c'est une question très importante. Il se trouve que la CGT en avait fait même son thème principal. Elle ne vient pas, tant pis, on va traiter le sujet. Et puis, il y aura d'autres rendez-vous, et la CGT comme d'autres organisations syndicales y viendra. Il y aura le numérique, la transition énergétique, l'emploi des jeunes, voilà les sujets.

François LENGLET : Est-ce qu'on peut d'abord approfondir un peu sur AIR FRANCE ? Bon, l'entreprise est dans des graves difficultés à la fois économiques et sociales, l'Etat est au capital d'AIR FRANCE, vous l'avez rappelé, c'est le premier actionnaire. Et puis, il y a quinze jours, les représentants de l'Etat ont approuvé unanimement un plan de restructuration présenté par la direction. Et puis, la semaine dernière, volte-face, vous-même, vous dénoncez la violence sociale des patrons qui suppriment des emplois. Ça donne le sentiment d'un pilotage un peu au gré du vent, au fond. Est-ce que vous soutenez toujours sans réserve la direction d'AIR FRANCE et son président aujourd'hui ?

Yves CALVI : Question qui vous est posée par François LENGLET.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

D'abord, ne confondons pas : on m'a interrogé sur la brutalité. Peut-il y avoir des décisions brutales commises - on en a à l'esprit - par des patrons qui partent du jour au lendemain, liquident leur entreprise

François LENGLET : Ça n'était pas le cas du tout ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Ce n'est pas le cas d'AIR FRANCE. Vous ne m'avez pas entendu parler d'AIR FRANCE sur ce sujet.

François LENGLET : C'est arrivé juste après un épisode à AIR FRANCE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Non, mais des patrons qui se comportent mal - il y en a heureusement assez peu - cela peut arriver. Et je me souviens d'ailleurs d'un de mes prédécesseurs qui avait parlé de patrons voyous, je n'ai pas utilisé cette expression. En revanche, il y a chez AIR FRANCE, un sujet : celui de remettre l'entreprise en capacité d'être compétitive. Quelle est la méthode ? La méthode, ce doit être la vérité, la vérité des chiffres & le dialogue, dialogue avec les pilotes & la négociation, négociation aussi avec les salariés. Il n'y a pas eu de réussite avec les pilotes, il faut donc reprendre le dialogue. Parce que s'il n'y a pas un accord avec les pilotes, il y a un risque d'emplois perdus, supprimés dans l'entreprise AIR FRANCE, d'où la colère d'un certain nombre de salariés.

François LENGLET : Hier, justement, Alexandre de JUNIAC

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Monsieur de JUNIAC dit

François LENGLET : Il évoquait hier 1.000 suppressions d'emplois pour 2016. Est-ce que c'est opportun ? Est-ce que ça vous paraît être la bonne voie pour remettre à flot l'entreprise ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Il y a une réunion jeudi, et je demande aussi bien à la direction qu'aux partenaires sociaux d'être responsables. Pourquoi ? Parce que l'on peut éviter des licenciements chez AIR FRANCE. Si les pilotes font les efforts nécessaires, si la direction fait des propositions et si les personnels au sol sont aussi conscients de certaines réalités, nous pouvons éviter les licenciements. Alors, quand nous sommes dans cette situation, chacun doit faire la part du chemin, c'est cela le dialogue social. On m'interroge : "à quoi sert le dialogue social ?" Cela sert à trouver une solution, et la situation d'AIR FRANCE n'est pas parce qu'il y a eu trop de dialogue social, c'est parce qu'il n'y en a pas encore eu assez. Donc, je dis qu'il y a une réunion très importante, et je propose que la direction, avec les organisations syndicales, fasse les efforts nécessaires pour arriver à la compétitivité d'AIR FRANCE. Parce que s'il n'y a plus de compagnie, il n'y aura plus d'emplois. Il faut en même temps permettre qu'il n'y ait pas de licenciements à AIR FRANCE.

Olivier MAZEROLLE : Alors, sur le dialogue social, effectivement, il y a eu vendredi un accord qui a surpris tout le monde, entre le patronat et quelques syndicats, sur les retraites complémentaires, mais tous les syndicats n'ont pas signé, la CGT et FO n'ont pas signé, et surtout, cet accord entérine de fait un allongement de la enfin, de passage de l'âge de la retraite de 62 ans à 63 ans, à taux plein. Vous êtes d'accord avec ce résultat ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

D'abord, ce n'est pas vrai, ce n'est pas ce que dit cet accord.

Olivier MAZEROLLE : A taux plein ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A taux plein, oui. Mais, je vais revenir parce que c'est très important : ce sont les partenaires sociaux qui ont signé cet accord sur les retraites complémentaires

Olivier MAZEROLLE : Pas tous !

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Pas tous, mais une majorité d'entre eux, ce qui fait que cet accord est valide. C'est quand même un acte très important, parce que ces régimes complémentaires, indispensables pour partir en retraite - il ne suffit pas d'avoir le régime général, il faut aussi avoir les compléments ARRCO-AGIRC, chacun ici sait de quoi il s'agit, nos auditeurs en particulier. Donc ces régimes, notamment pour l'ARRCO, étaient en quasi-impasse financière d'ici trois ou quatre ans, douze ans pour l'AGIRC, il fallait donc une réforme. Les partenaires sociaux ont décidé de cette réforme. Que dit-elle ? Et je veux être très précis : l'âge légal de départ à la retraite est toujours de 62 ans, à partir

Olivier MAZEROLLE : Oui, avec moins d'argent !

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A partir de 2019, 2019

Olivier MAZEROLLE : Oui, Monsieur le Président, mais avec moins d'argent !

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Oui, attendez. A partir de 2019, ceux qui voudront partir à 62 ans auront ce que l'on appelle une décote de 10 %. C'est ce que vous dites, mais ce n'est pas un report de l'âge de la retraite, ils feront leur choix, c'est une liberté qui leur est accordée. Cela durera trois ans, cette décote, et ensuite, ils retrouveront

Olivier MAZEROLLE : Oui, il y a un choix un peu contraint

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Et ensuite, ils retrouveront le taux plein. Cela, pour les salariés qui partiront en 2019, ceux qui voudront rester jusqu'à 63 ans auront un taux

Olivier MAZEROLLE : C'est exact, mais c'est un choix contraint, Monsieur le Président !

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

C'est un choix. Alors, effectivement, il y a une incitation plutôt à rester ou une dissuasion à partir. Mais on peut toujours, à partir de 2019, partir en retraite avec cette condition. Deuxièmement, les employeurs, le patronat, ont accepté d'augmenter les cotisations, d'augmenter leurs contributions aux régimes. Chacun a donc fait

Olivier MAZEROLLE : Qu'ils vont récupérer par ailleurs, on va en reparler

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Chacun a donc fait un pas en direction de l'autre et c'est pour cela qu'il y a eu un accord. Ce que nos auditeurs doivent comprendre, c'est que maintenant les régimes de retraite - régime général que nous avons réformé en 2014, régime complémentaire - sont pérennisés jusqu'en 2030. Il n'y a plus d'inquiétude à avoir par rapport aux retraites.

François LENGLET : Justement, après cette réforme, l'écart entre les salariés du privé qui étaient concernés justement par l'accord Agirc-Arrco et les régimes spéciaux va atteindre presque dix ans pour l'âge de départ à la retraite. C'est-à-dire que vous êtes salarié du privé, pour avoir une retraite à taux plein, vous allez attendre soixante-trois ans et vous êtes par exemple à la RATP, vous pouvez partir à cinquante-quatre ans. Est-ce que l'homme de gauche que vous êtes se satisfait de cette inégalité criante en matière de départ à la retraite ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vous venez de confirmer qu'une réforme, celle qui nous avait été présentée il y a six ou sept ans, n'a pas donc porté ses fruits. Vous me le confirmez ?

François LENGLET : De fait, je vous le confirme absolument.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Donc les régimes spéciaux, dont on nous avait dit qu'ils avaient été réformés, n'ont pas modifié les mécanismes.

François LENGLET : Mais l'écart est encore élargi par la réforme de vendredi dernier.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Donc ce qui a été fait et ce qui doit être encore confirmé par la réforme que nous avons fait voter en 2014 est qu'à mesure que l'espérance de vie va s'allonger - car nous allons vivre plus longtemps - la durée de cotisation va elle-même s'allonger.

François LENGLET : Sauf pour les régimes spéciaux.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Non. Cela vaudra pour le régime général, pour le régime complémentaire et pour les régimes spéciaux. J'ai voulu dans cette réforme de 2014 que tous les régimes soient concernés par ce principe simple que chacun peut comprendre.

François LENGLET : Est-ce que vous ne condamnez pas les seniors au chômage dans un pays où le taux de chômage des seniors a progressé de 9,4 % sur un an en justement les obligeant à rester sur le marché de l'emploi un peu plus longtemps ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vous avez tout à fait raison. Les employeurs ne peuvent pas essayer de garder leurs salariés pour qu'ils puissent ne pas partir à la retraite et en même temps tout faire pour certains pour les

écarter du marché du travail. J'ai demandé, et ce sera aussi l'objet de la conférence sociale, que les partenaires sociaux, syndicats et employeurs, puissent sur cette question de l'emploi des seniors, tout faire pour que ceux qui veulent travailler plus longtemps puissent le faire et ne pas être écartés du marché du travail. Mais pas à soixante-deux ans, soixante-trois ans et beaucoup le sont à cinquante-huit ans ou à cinquante-neuf ans et c'est inadmissible.

Olivier MAZEROLLE : Monsieur le Président, la conférence sociale précisément. Vous allez parler de quelque chose qui s'appelle le compte personnel d'activité. On a du mal à comprendre de quoi il s'agit et finalement, est-ce qu'on n'est pas en train de créer une sorte d'usine à gaz nouvelle ? Parce que finalement, permettre aux salariés de conserver tous leurs droits même quand ils sont au chômage, c'est très important, c'est sûr mais il manque l'élément essentiel : c'est un organisme, un Pôle emploi qui soit en mesure de fonctionner pour permettre aux salariés d'avoir une véritable formation, de ne pas rester en rade.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Il y a plusieurs questions dans votre interpellation. La première est : que voulons nous donner à chaque salarié à travers ce compte personnel d'activité ? Un capital, un patrimoine qui lui appartienne en propre, qui sera fonction de son ancienneté. A mesure qu'il travaillera, il accumulera des points, du temps, pour la formation, pour éventuellement partir plus tôt à la retraite ou pour avoir une occasion de se lancer dans un projet personnel. Donc lancer, ce compte personnel est ce qu'il aura tout au long de sa carrière. S'il change d'emploi, ce qui arrive de plus en plus souvent, il gardera les points qu'il a réussi à accumuler. S'il passe au chômage hélas, cela peut se produire il aura la capacité d'utiliser cette dotation de formation pour avoir le meilleur emploi.

François LENGLET : Mais le patron qui embauche un salarié qui arrive en disant : « Regardez sur mon livret, j'ai tant de jours de RTT, tant de jours de formation », honnêtement est-ce qu'il va choisir ce salarié-là ? Est-ce que finalement cette mesure ne va pas se retourner contre le salarié ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

On ne peut pas priver un salarié de ses droits. S'il change d'emploi, c'est, pour l'employeur, pour lui permettre d'avoir une promotion ou une meilleure qualification.

François LENGLET : Certes.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Il a donc intérêt à ce que la formation qui est prévue sur son compte, celui du salarié, ne coûte rien à l'entreprise. Cela ne coûtera rien à l'entreprise.

François LENGLET : Ça coûtera à qui ? Il y a bien quelqu'un qui va payer.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Bien sûr. Dans le système que nous connaissons, c'est Pôle Emploi lorsque le salarié est au chômage ou ce sont les lieux de formation des branches professionnelles qui assurent cette requalification. C'est donc un capital très important que le salarié va pouvoir utiliser à sa guise. Ensuite, vous avez raison monsieur MAZEROLLE, il faut que Pôle Emploi soit capable de proposer des formations.

Olivier MAZEROLLE : Oui, mais ça fait des années qu'on nous dit cela.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Toujours dans une conférence sociale - celle qui avait eu lieu il y a deux ans - nous avons réformé le système de formation, nous avons permis que tous les emplois proposés par un certain nombre d'entreprises qui ne sont pas pourvus il y en a cent cinquante mille nous avons décidé de former des demandeurs d'emploi à l'exercice de ces métiers.

Olivier MAZEROLLE : Mais aujourd'hui un chômeur, Monsieur le Président, n'a pas d'interlocuteur.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

D'abord, ce n'est pas vrai. Chez Pôle Emploi, il y a des interlocuteurs. C'est un service public qui doit être encore amélioré mais qui fonctionne et chaque demandeur d'emploi, et j'en prends ici l'engagement, se verra proposer une formation allant véritablement vers un débouché et vers un métier.

François LENGLET : Au bout de quelle durée de chômage ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Je pense qu'il ne faut pas qu'il y ait de conditions.

François LENGLET : C'est-à-dire que dès qu'on sera inscrit à Pôle emploi, on se verra proposer une formation ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Une formation doit être proposée.

François LENGLET : Et ce sera à quelle échéance ? Enfin, ça marchera quand ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Cela doit marcher d'ici la fin du quinquennat puisque c'est une opération que j'ai voulu lancer et qui doit concerner cent cinquante mille emplois.

Olivier MAZEROLLE : Avec une dégressivité des allocations chômage si ça traîne un peu trop ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Il va y avoir une négociation là aussi - l'UNEDIC, puisque la convention UNEDIC vient à expiration l'année prochaine. Ce sera très important que nous puissions donner des incitations à la reprise du travail et en même temps garantir des droits parce que l'on ne peut pas non plus précariser ceux qui sont aujourd'hui exclus du marché du travail.

François LENGLET : Il y a un mois, un référendum s'est tenu dans une entreprise française dans la Moselle, SMART qui fabrique des voitures, et les salariés, pour préserver l'emploi, ont accepté de remettre en cause les trente-cinq heures. Les syndicats sont contre et bloquent tout accord avec la direction. Dans un cas comme celui-ci, qui doit l'emporter ? Est-ce que c'est le référendum fait auprès des salariés ou bien les partenaires sociaux qui bloquent ? Autrement dit, le référendum n'est-il pas un outil qui devrait être utilisé davantage ? Un sondage récent montre que 83 % des Français semblent favorables à la multiplication de ces référendums d'entreprise.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Un référendum, dans le pays, chacun fait campagne et s'exprime librement. Un référendum dans une entreprise, c'est quand même plus difficile. Cela peut ne pas être exclu mais il y a des pressions qui peuvent se faire. Cela se joue sur l'emploi, cela se joue sur le salaire, cela se joue sur la promotion. Cela ne peut pas être une méthode qui puisse être répétée autant que certains le voudraient. Il faut donc des organisations représentatives. S'il n'y a plus d'organisations représentatives, s'il n'y a plus de syndicats, s'il n'y a plus de représentants des employeurs

François LENGLET : Dans un cadre comme celui-là, on a les salariés qui sont pour et les syndicats contre.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Attendez, je termine là-dessus. Vous pensez que si les salariés sont pour, les organisations syndicales ne vont pas avoir à un moment une réflexion pour adapter leur comportement ?

Olivier MAZEROLLE : Mais c'est ce qui se passe.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

On le voit bien pour le travail le dimanche - cela a été un grand sujet - aujourd'hui des négociations sont en cours. On voit bien qu'il y a beaucoup de salariés qui veulent travailler le dimanche et les organisations syndicales sont amenées à en tenir compte.

Olivier MAZEROLLE : Mais Monsieur le Président, vous vous rendez compte quand même de ce que vous êtes en train de décrire comme situation ! Vous avez des salariés qui sont favorables à des mesures et les syndicats qui disent non. A quoi servent-ils ? Comment faire ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

J'ai pris deux exemples. Un exemple où, dans une entreprise, on demande à remettre en cause la durée du travail, c'est-à-dire en l'occurrence les trente-cinq heures, donc les salariés ont à perdre. Dans l'affaire du travail le dimanche, ceux qui sont volontaires ont tout à gagner puisqu'on leur propose une sur-rémunération. Il est donc tout à fait logique que dans un cas, le travail le dimanche soit sur une demande de volontariat alors que dans une entreprise, on ne peut pas imposer à un salarié qui n'est pas d'accord un autre régime de droit du travail ou de durée du travail. C'est assez simple à comprendre de ce point de vue-là. Il y a le cas où vous gagnez et le cas où vous perdez

le cas où vous perdez.

Olivier MAZEROLLE : Vous nous avez rappelé au début de l'interview que vous voulez réformer la France de manière apaisée. C'est le sens du dialogue social qui, pour vous, est quelque chose de stratégique pour votre quinquennat, mais est-ce que vous avez des partenaires ? Les syndicats ne sont pas vraiment représentatifs des salariés français ? On vient d'évoquer des cas où on voit qu'ils font de la réforme mais en ayant le pied appuyé sur la pédale de frein.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Mais monsieur MAZEROLLE, s'il n'y a plus de représentants, avec qui discutez-vous ?

Olivier MAZEROLLE : Les salariés.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vous allez faire des référendums sur tout sujet ?

Olivier MAZEROLLE : Nicolas SARKOZY vous dit : « Discutez directement avec les salariés ».

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Ecoutez, je ne parle pas ici des propositions qui sont faites par un certain nombre de personnalités qui étaient au pouvoir et qui ne se sont pas lancées dans ce type d'aventure. Quand il n'y a plus de représentant nulle part, vous discutez avec qui ? Avec les paysans lorsqu'ils manifestent ? Vous allez voir dans les manifestations comment cela se passe ? Avec les employeurs qui veulent se faire entendre sur un nouveau régime fiscal ? Vous discutez avec qui ? Nous avons besoin de représentants qualifiés, ce que l'on appelle les corps intermédiaires. S'il n'y a plus cet échelon-là, alors nous sommes dans une forme de désordre, de confrontation et de violence.

Et que l'on ne compte pas sur moi - parce que je pense que c'est un sujet très important : dans quelle société voulons-nous vivre ? On veut vivre dans une société du "n'importe comment, n'importe quoi", avec la brutalité et la violence, où chacun pourra décider pour lui-même ? Ou l'on veut discuter avec des représentants, les organisations syndicales ? Que l'on ne compte pas sur moi parce qu'il y a eu des violences ici ou là, en l'occurrence à AIR FRANCE, pour discréditer le combat syndical qui a sa noblesse et qui a aussi son utilité - à condition, vous avez raison, qu'à un moment on s'engage.

Parce que s'il n'y a jamais d'accord qui est signé, alors effectivement certains parmi les plus démagogues diront : « Puisqu'il n'y a pas d'accord signé, supprimons le paritarisme, supprimons les organisations syndicales, les institutions représentatives du personnel. » C'est pourquoi, il était si important qu'il y ait des accords depuis 2012 et il y en a eu de nombreux : sur les plans sociaux, sur la formation professionnelle, sur les retraites complémentaires et même sur le Pacte de responsabilité.

Olivier MAZEROLLE : François voudrait vous parler de l'emploi.

François LENGLET : Une question au fond sur la reprise et la conjoncture. D'abord, il n'y a pas d'emploi sans croissance. Cette reprise, elle prend pied un peu partout en Europe. On la voit en Italie, en Irlande, en Espagne, en Allemagne, au Royaume-Uni bien sûr, sauf en France qui est la lanterne rouge de la reprise européenne. Qu'est-ce qui explique selon vous ce décrochage français dans une Europe qui va mieux ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

L'Europe va mieux, la France aussi. Nous allons faire 1,1 % de croissance, c'est-à-dire plus même

François LENGLET : Pas de quoi tirer un feu d'artifice.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Non, pas de quoi tirer un feu d'artifice mais pas de quoi non plus mettre l'éteignoir sur ce qui a été

Olivier MAZEROLLE : Attendez, Monsieur le Président. Sur ce plan précis, est-ce que vous croyez que ceux qui nous écoutent ce matin, qui se sont réveillés, se disent : « Oui, il a raison le Président. Effectivement, la croissance est bien là, on s'en aperçoit ».

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

On m'interroge sur la croissance, je vous dis : elle a été supérieure à ce qu'elle était l'année dernière. Pas suffisamment, parce que le lien entre croissance et emploi est direct. Si on n'a pas

de croissance, on n'aura pas d'emplois supplémentaires et de baisse du chômage. Donc toute la politique que je mène avec le gouvernement de Manuel VALLS est pour créer plus de croissance. Qu'est-ce qui explique qu'on ait encore un écart par rapport à l'Allemagne qui va faire 1,5 % ? François LENGLET : Par rapport à l'Italie, par rapport à l'Espagne, par rapport à l'Irlande, par rapport au Royaume-Uni.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Oui, ces pays qui ont connu des récessions beaucoup plus importantes ces dernières années. Qu'est-ce qui l'explique ? Il y a une difficulté, dans le bâtiment et les travaux publics. C'est là que l'on a connu des pertes d'emploi nombreuses. C'est là que nous devons remettre des dispositions pour soutenir cette activité. Deuxième raison, on manque de souplesse. C'est-à-dire que quand il y a une reprise économique, il n'y a pas l'embauche qui vient nécessairement, d'où la réforme du Code du travail qui va être engagée et qui va permettre que nous puissions avoir, entreprise par entreprise, grâce au dialogue social, une meilleure adaptation.

Et puis enfin, nous avons préparé l'avenir - j'évoquais le numérique, la transition énergétique. La France a de l'avance, elle est meilleure technologiquement que ses partenaires. À nous de donner toutes ses chances à l'économie française.

Olivier MAZEROLLE : Monsieur le Président, comment expliquez-vous le contraste que ressentent beaucoup de gens, entre le chef de guerre que vous êtes, sur la politique étrangère, qui prend des décisions, et puis, qui lorsqu'il s'agit de la France, est un peu obligé de louvoyer pour préserver sa majorité et comment pouvez-vous rassurer un pays qui a finalement l'impression d'être un peu gouverné par un congrès permanent du Parti socialiste avec ses interminables querelles ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Je n'ai pas le sentiment que, aujourd'hui, il y ait quelque débat qui aille jusqu'à moi de ce point de vue. Quand j'ai à prendre des décisions, je les prends. J'ai pris des décisions quand il s'est agi d'alléger les cotisations sociales, les charges des entreprises - quarante milliards, cela n'avait jamais été fait. J'ai pris mes décisions lorsqu'il s'est agi de faire avancer le droit du travail pour que les entreprises aient plus de souplesse et j'ai pris mes responsabilités quand il s'est agi de réformer les retraites, et j'ai pris mes responsabilités lorsqu'il s'est agi de réduire le déficit public.

Olivier MAZEROLLE : Mais vous savez que la psychologie

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Alors la société ne se gouverne pas comme une armée, c'est la grande différence. Quand je décide pour l'extérieur, je demande au ministre de la Défense de préparer un certain nombre d'opérations, elles se font. Mais la société française n'est pas une armée, elle n'obéit pas au doigt et à l'il au chef de guerre que je serais ! Donc, il est très important que les Français se disent que j'ai pris toutes les décisions et que je vais continuer à les prendre. Il y a un peu moins de deux ans et je ne vais pas m'arrêter. Je ne suis pas lié à une échéance électorale qui mobiliserait toute mon attention, non, je vais jusqu'au bout.

Olivier MAZEROLLE : Un peu quand même

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Je vais jusqu'au bout pour réformer le pays, le faire avancer, c'est l'objet aussi de la conférence sociale d'aujourd'hui.

Olivier MAZEROLLE : Prenons un exemple précis, après les incidents à AIR FRANCE, Manuel VALLS est très ferme, précis : ceux qui ont fait ça sont des voyous, on ne peut pas justifier la violence physique par la violence sociale. Et puis, vous rencontrez

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Cette question m'a déjà été posée.

Olivier MAZEROLLE : Attendez, attendez, vous rencontrez un délégué CGT et vous dites : il faut aussi parler de la brutalité de certaines décisions patronales, et là, on se dit : mais il y a une confusion au sommet de l'Etat, le Premier ministre dit quelque chose de précis, le président de la République le contredit en partie, et est-ce que ça ne crée pas dans l'opinion publique le sentiment qu'il y a un désaccord entre vous et votre Premier ministre ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Il n'y a aucun désaccord, la question m'a déjà été posée.

Olivier MAZEROLLE : Non, non, mais pas sous cette forme-là.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Sur la condamnation de ce qui s'est passé chez AIR FRANCE, il n'y a pas d'hésitation à avoir : ceux qui commettent des violences, ceux qui s'attaquent à des salariés, parce que, en l'occurrence, c'étaient des salariés qui ont été molestés, doivent être punis, et c'est le cas sur le plan disciplinaire de l'entreprise, et ça sera à la justice

Olivier MAZEROLLE : Mais pourquoi Manuel VALLS et vous, vous ne le dites pas de la même façon ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Attendez, attendez. Par ailleurs, on m'interroge - puisque vous y revenez - sur des brutalités qui peuvent être commises y compris par des décisions patronales, et je vais fermer les yeux, et je ne vais rien dire quand une entreprise ferme, et qu'elle met ses salariés à la porte, sans aucune préparation, vous n'avez pas vu ces incidents qui se sont produits dans notre pays ? Ou quand certaines directions utilisent l'argent de l'entreprise à des fins

Olivier MAZEROLLE : Non, mais question porte sur Manuel VALLS et vous !

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Mais entre Manuel VALLS et moi, vous n'arriverez pas à faire la moindre distinction. Ce que dit le Premier ministre m'engage, et ce que dit le Président de la République engage le Premier ministre. Il y a un exécutif, un bloc, avec le gouvernement.

Olivier MAZEROLLE : Pas de distinction, même après les régionales ?

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Mais, il n'y aura aucune distinction, parce que c'est la politique que j'ai décidée et que le Premier ministre met en œuvre en coordonnant l'action gouvernementale.

Yves CALVI : Monsieur le Président de la République, vous restez avec nous, puisque vous allez répondre dans quelques instants aux auditeurs de RTL, qui vous interrogeront au 32.10. Merci d'être avec nous. Vous n'hésitez pas à nous appeler, le premier sera sans doute un militant socialiste qui veut vous interpellier finalement sur votre ligne politique. A tout de suite.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Merci.

Yves CALVI : Monsieur le Président de la République, vous allez donc pouvoir maintenant après vous être enquis de la météo avec Louis BODIN répondre aux auditeurs de RTL, qui souhaitent vous questionner ce matin sur notre antenne. Olivier MAZEROLLE et François LENGLET restent bien entendu avec nous. Juste une toute petite précision, après vos propos tout à l'heure concernant AIR FRANCE, vous continuez de soutenir la direction d'AIR FRANCE dans l'épreuve que traverse l'entreprise en ce moment ?

LE PRESIDENT : Je pense qu'il faut redresser cette compagnie, il y a déjà eu beaucoup de plans qui ont été décidés.

Yves CALVI : Est-ce que vous soutenez la direction ?

LE PRESIDENT : Je suis le représentant d'un actionnaire qui compte.

François LENGLET : Le premier.

LE PRESIDENT : Le premier et je demande à la direction de tout faire pour éviter les suppressions d'emplois. Mais si elle n'obtient pas, c'est pour cela qu'elle doit être soutenue par le gouvernement notamment des pilotes les évolutions qui sont nécessaires, il y aura effectivement des décisions à prendre. Donc il faut qu'il y ait un effort de la direction.

Yves CALVI : Lesquelles ?

LE PRESIDENT : Mais un effort aussi des pilotes.

Yves CALVI : Lesquelles, Monsieur le Président ?

LE PRESIDENT : Ne serait-ce que d'assurer que jeudi le dialogue social sera pleinement respecté.

Yves CALVI : Vous pouvez discuter maintenant avec les auditeurs de RTL. Bonjour Joël.

Joël : Oui, bonjour.

Yves CALVI : Merci d'écouter notre radio. Le Président de la République vous écoute et attend

Yves CALVI : Merci d'écouter notre radio. Le Président de la République vous écoute et attend votre question.

Joël : Écoutez ! Bonjour Yves CALVI, bonjour François LENGLET et Olivier MAZEROLLE, bonjour monsieur le Président de la République, cher François.

LE PRESIDENT : Bonjour.

Joël : Je suis retraité ancien fonctionnaire de police, militant à Noisiel, dont Daniel VACHEZ est le maire et un ami du sénateur Vincent EBLE.

Yves CALVI : Donc militant socialiste !

Joël : Militant socialiste. Je voulais vous dire, monsieur le Président de la République, que le peuple de gauche est désorienté par les divergences internes au parti. Je voudrais vous dire, Monsieur le Président de la République, que des millions de Françaises et de Français qui ont voté François HOLLANDE lors des dernières élections présidentielles sont déçus et j'en fais partie. Que veulent les Françaises et les Français ? Ils veulent des résultats, pouvoir améliorer leur cadre de vie, partir en vacances. Au début, je ne comprenais pas pourquoi on n'était pas tous derrière le gouvernement, mais depuis le départ de Benoît HAMON et d'Arnaud MONTEBOURG qui étaient un peu la caution de gauche de HOLLANDE on voit que Manuel VALLS et Emmanuel MACRON veulent mener une politique qui est loin de celle que l'on est en droit d'attendre des socialistes

Yves CALVI : Joël, comme notre temps est compté, je vous prie de m'excuser de vous interrompre, l'esprit de votre question c'est de demander au Président de la République, François HOLLANDE, directement, s'il mène une politique de gauche de son point de vue, et ce qu'il compte faire dans les semaines à venir pour rétablir le climat social, on est d'accord ?

Joël : J'en viens à ma question, je pense que François HOLLANDE mène une politique de gauche mais j'ai deux questions à lui poser.

Yves CALVI : Allez-y.

Joël : Monsieur le Président, que comptez-vous faire pour rétablir le dialogue et le climat social ? Deuxième question, par ailleurs je pense que Martine AUBRY est un renfort de poids dans les débats nécessaires que traverse la gauche, pourquoi ne faites-vous pas appel à elle ? Par ailleurs, je suis prêt à débattre avec vous, à l'Élysée ou sur un plateau de télévision, quand vous le souhaitez.

Yves CALVI : Alors je crois que vous avez déjà répondu à la première question, vous pouvez aller directement à la seconde.

LE PRESIDENT : D'abord, nous reprendrons cette conversation si vous le voulez, ce serait bien volontiers. Mais sur la question du dialogue social et de Martine AUBRY, elle assume des fonctions importantes, elle est maire de Lille et elle apporte sa contribution de la manière que vous savez. Elle ne souhaite pas rentrer dans un gouvernement, la question lui avait été posée dès 2012 et elle y avait nécessairement sa place, elle ne l'a pas souhaité parce qu'elle veut se consacrer pleinement à Lille, je respecte ce choix.

Olivier MAZEROLLE : Ça ne l'empêche pas de critiquer quand elle dit « MACRON ras-le-bol ».

LE PRESIDENT : Mais après, chacun a sa liberté d'expression, on ne peut pas à la fois être en dehors du gouvernement et se priver de cette liberté. Ensuite sur le dialogue social, vous avez raison, il y a la nécessité d'avoir toujours cette préoccupation. Mais à un moment, quand le dialogue n'a pas donné le résultat espéré, il faut prendre des décisions. Moi, je ne peux pas attendre simplement que les partenaires sociaux se mettent autour de la table et trouvent la solution. Parfois ils la trouvent.

François LENGLET : Vous réformez le Code du travail et ça n'est pas dans la Conférence sociale.

LE PRESIDENT : Si, je parlais de cette question-là. Mais prenons le Code du travail, je sais que c'est très difficile.

François LENGLET : Considéré comme de droite par les militants de gauche.

LE PRESIDENT : Ce n'est pas un sujet de droite, pourquoi ce serait un sujet de droite ? Cela serait un sujet de droite si on mettait en cause le contrat de travail, la durée du travail et le SMIC. Mais si on permet aux entreprises avec les représentants syndicaux d'adapter le Code du travail à ce qu'est la réalité de leur activité, c'est un sujet de gauche parce que cela permet d'une certaine

façon de donner plus d'initiatives, plus de possibilités pour les salariés de faire entendre leur voix. Donc le Code du travail, je sais que cela sera très difficile d'avoir un accord général, on voit bien qu'il y a des organisations syndicales qui ne vont pas dans cette direction. Alors je prendrai avec le gouvernement de Manuel VALLS mes responsabilités, il y aura cette réforme. Il y aura la concertation nécessaire et puis il y aura la décision. Ensuite, il y a une question que posait l'auditeur, c'était de dire : est-ce qu'on a changé de direction, est-ce qu'il y a eu un tournant ?

Journaliste : Oui.

LE PRESIDENT : Moi, j'avais clairement prévenu les Français, dans les deux ans et demi, je leur avais dit « on va redresser autant qu'il est possible les comptes publics et faire en sorte que la croissance puisse repartir ». Nous sommes maintenant dans la deuxième partie du quinquennat où on peut commencer d'ailleurs à redistribuer : les baisses d'impôt qui sont intervenues depuis déjà deux ans et demi

Olivier MAZEROLLE : Ça monte au niveau local.

LE PRESIDENT : Enfin au niveau local, je ne suis pas responsable.

Olivier MAZEROLLE : Non mais enfin

LE PRESIDENT : Et il y a des engagements qui avaient été pris par les élus.

Olivier MAZEROLLE : Ça revient au même.

LE PRESIDENT : Oui mais enfin, il s'adresse à celui qui augmente l'impôt et il regarde celui qui les baisse. En tout cas pendant deux ans et demi, il y a eu un effort qui a été demandé, maintenant on baisse les impôts et on fait en sorte aussi que le pouvoir d'achat soit amélioré. Donc sur la dernière partie du quinquennat, on continue de réformer et puis la croissance est là, on peut davantage répartir.

Yves CALVI : Au 64.900, on vous interroge aussi, c'est une question SMS : on évoquait Martine AUBRY il y a quelques instants sur la situation de monsieur LE DRIAN, va-t-il rester ministre de la Défense ?

LE PRESIDENT : Jean-Yves LE DRIAN est un très bon ministre de la Défense, et il m'a accompagné dans des décisions très difficiles que j'ai eu à prendre sur le Mali, la Centrafrique, l'Irak, la Syrie aujourd'hui.

Yves CALVI : Mais je rappelle qu'il est candidat à la présidence de la Bretagne.

LE PRESIDENT : Il est donc candidat pour les élections régionales et je l'ai autorisé à pouvoir être candidat et être ministre de la Défense, et il assumera parfaitement cette tâche. Ensuite

Yves CALVI : Il conservera donc sa fonction de ministre !

LE PRESIDENT : Ensuite s'il est élu, il connaît parfaitement la règle, la règle je l'ai posée, c'est celle du non-cumul.

Yves CALVI : Donc vous le soutenez dans sa démarche pour la campagne, mais il quittera ensuite le gouvernement s'il est élu président ?

LE PRESIDENT : S'il est élu, il connaît parfaitement la règle et donc, c'est celle du non-cumul.

Yves CALVI : Un auditeur, bonjour Noël.

Noël : Bonjour monsieur CALVI, bonjour à toute votre équipe. Monsieur le Président bonjour.

LE PRESIDENT : Bonjour.

Yves CALVI : Vous appelez de Bordeaux !

Noël : Oui, tout à fait. Ma question est simple, je suis investisseur immobilier et aujourd'hui, j'ai malheureusement un gros programme sur une ville de France. Et quand je cherche des investisseurs aujourd'hui français, plus personne ne veut investir, me passer des capitaux. Et quand je parle que j'ai un vivier d'investisseurs étrangers, même le vivier d'investisseurs étrangers ne veut plus investir en France. Que comptez-vous faire, monsieur le Président, pour que les gens reviennent en fait pour investir correctement en France, ouvrir les portes au niveau bancaire et ainsi de suite ?

Yves CALVI : Quelle attractivité pour notre pays, monsieur le Président de la République ?

LE PRESIDENT : D'abord merci d'investir, merci de vouloir notamment dans le secteur immobilier, du logement à la fois créer de l'emploi et de l'activité et assurer une meilleure qualité de vie pour nos concitoyens, c'est ma première réponse. Ensuite le financement, d'abord il y a

des financements intérieurs par les banques et par un certain nombre d'institutions. Je fais en sorte qu'il puisse y avoir davantage de crédits vers l'immobilier, d'ailleurs les crédits immobiliers ont considérablement progressé.

Mais il faut aussi attirer des capitaux et je fais en sorte, avec le ministre MACRON, de faire des réunions avec les grands investisseurs étrangers pour qu'ils viennent faire des opérations, des grosses opérations immobilières. Et si vous avez sur une ville je comprends très bien que vous ne la citiez pas une information à me donner et si je peux contribuer à favoriser ce financement, je le ferai, parce que nous avons besoin de construire davantage.

Tout à l'heure sur les chiffres de croissance, j'indiquais que si nous avions finalement moins de croissance qu'espéré, cela tenait notamment à l'activité de l'immobilier. On a pris beaucoup de mesures, cela repart et il faut avoir maintenant les financements très rapides. Et on va encore prendre des dispositions pour que l'accession à la propriété, qui intéresse beaucoup de nos concitoyens, notamment ce qu'on appelle « les primo-accédants », puisse être facilitée. Je ferai des propositions dans cette direction.

Yves CALVI : En quelques mots s'il vous plaît, comment faites-vous pour relancer l'activité dans le bâtiment et les travaux publics alors qu'au même moment, les dotations aux collectivités sont elles-mêmes baissées et c'est vous qui l'avez décidé entre autres.

LE PRESIDENT : Oui

Yves CALVI : Vous voyez la contradiction !

LE PRESIDENT : Non, je ne la vois pas parce que

Yves CALVI : Moi, je la vois.

LE PRESIDENT : De quoi s'agit-il ? Quand l'Etat fait des économies, il ne fait pas des économies sur les investissements, il fait des économies sur le fonctionnement. Si l'Etat et je pense que les Français comprennent cette orientation réduit le déficit public pour réduire demain l'endettement public. L'Etat ne peut pas être seul, il y a les organismes de Sécurité sociale, d'où la réforme qui est intervenue sur l'Assurance maladie, sur les retraites, sur la famille et les collectivités locales doivent faire des efforts. Moi j'ai été maire et j'ai été président de conseil général.

Olivier MAZEROLLE : Ils disent « on n'a plus d'argent pour investir ».

LE PRESIDENT : Mais que ces collectivités fassent un travail d'économie, pourquoi l'Etat serait le seul à le faire ? Vous pensez que dans des collectivités, j'en ai présidées, j'en ai dirigées, il y a des économies à faire et notamment dans le fonctionnement avec un certain nombre de dépenses qui peuvent être revues, pour que l'investissement (lui) soit préservé, c'est trop facile. J'entends des députés de l'opposition, qui sont par ailleurs maires puisque le cumul ne les gêne pas.

Journaliste : On leur reproche aussi

LE PRESIDENT : Oui mais enfin ce sera terminé puisqu'à partir de 2017, interviendra la loi, qui à Paris demandent 150 milliards d'économies, 150 milliards d'économies à l'Etat. Et lorsqu'il s'agit des collectivités locales, elles disent « pas touche », alors que nous avons fait 50 milliards d'économies et que nous avons remis en cause effectivement un certain nombre de dotations. Je demande aux maires qui sont des êtres responsables, des citoyens qui ont le sens de l'intérêt général parce qu'ils ne seraient pas dans cette fonction-là, dans ce mandat-là d'assurer justement qu'on puisse faire des économies sans remettre en cause l'investissement.

Yves CALVI : Nous avons donc encore un quart d'heure de questions qui peuvent vous être posées, monsieur le Président de la République. Et nous donnons maintenant la parole à Denis qui nous appelle du département d'Eure-et-Loir, bonjour Denis.

Denis : Oui, bonjour monsieur CALVI, bonjour monsieur le Président.

LE PRESIDENT : Bonjour.

Denis : Je suis sincère avec vous, je n'ai pas voté pour vous, j'ai ma carte d'électeur qui est tamponnée à chaque élection, donc c'est pour ça que je me permets de parler parce qu'il faut au moins on a des droits, donc il faut au moins les utiliser. Je n'ai pas les mêmes convictions que vous, mais j'apprécie quand même l'homme et la fonction, donc voilà. Moi j'ai mon fils, mon grand qui fait l'Ecole de police, il nous a dit qu'il s'entraînait au tir, ce qui est normal et que c'est

avec des vieux Beretta. Donc a force de les mettre dans les étuis, tout ça, les mires sont usées. Alors j'ai un peu de mal à comprendre parce que quand ils vont sur le terrain, qu'ils ont le droit de porter l'arme, ils n'ont pas des armes neuves. Alors je sais qu'elles sont - enfin c'est ce qu'il nous a dit - révisées, mais quand vous voyez qu'ils leur donnent deux secondes pour pointer, pour tirer, quand on voit ce qu'on a en face maintenant, je peux vous dire que je dors encore maintenant parce qu'il fait l'Ecole de police, mais quand il va sortir de l'Ecole de police, je vais avoir du mal à trouver le sommeil en sachant que vous savez ce que c'est d'être père de famille.

Yves CALVI : Denis vous posait la question des moyens qui sont attribués à la police, notamment dans sa lutte contre la grande criminalité et l'extrême violence que l'on voit parfois, avec des Kalachnikov et des armes terribles dans les rues de notre pays. Que peut-on faire monsieur le Président de la République ?

LE PRESIDENT : D'abord, je réponds à tous les auditeurs quel que soit leur vote et leurs convictions. Je vous remercie monsieur d'avoir posé la question comme vous l'avez fait, c'est-à-dire en citoyen qui a le devoir d'interpeller le Président de la République sur ce qu'il considère comme essentiel. L'essentiel c'est d'abord la vie de votre fils, qui a choisi un métier très difficile, très courageux, la police et en même temps sur la sécurité de nos concitoyens.

Je ne vais pas revenir sur le passé, des crédits ont été supprimés pour la police et on en voit les conséquences ces années où, de 2007 à 2012, il était tenu un discours et les actes ne suivaient pas. Nous sommes en face aujourd'hui de délinquants qui ont des armes qu'ils utilisent et qui deviennent donc des criminels. On en a encore eu hélas, la vérification tragique avec ce policier qui était entre la vie et la mort et je veux ici saluer sa famille qui l'entoure et tous ses collègues qui se sont également manifestés pour exprimer leur inquiétude par rapport à cette criminalité. Donc ce que j'ai décidé, avec le gouvernement de Manuel VALLS et Bernard CAZENEUVE, c'est de lutter contre les trafics d'armes. On a parlé tout à l'heure des trafics de drogue, c'est finalement les mêmes organisations : trafic d'armes, trafic de drogue mais aussi terrorisme quelques fois qui se trouve financées ainsi. Donc lutter contre le trafic d'armes. Deuxièmement, doter la police de nouveaux moyens, je recevrai cette semaine les syndicats de police et je ferai là aussi des annonces qui vont dans cette direction.

Enfin, il y a la solidarité de la nation, c'est très important et je l'avais souligné au moment des attentats, où les policiers avaient été également frappés, que nous puissions exprimer notre conscience de l'extrême dangerosité de ce métier, métier de policier, métier de gendarme. Donc dans les Ecoles de police, puisque c'est la question qui m'est posée, tous les moyens doivent être donnés pour que ces policiers puissent être le mieux formés possible avec le meilleur matériel.

Yves CALVI : Vous venez d'évoquer la question du terrorisme et de notre combat contre ce terrorisme que vous menez en tant que chef de l'Etat, notamment en Syrie. Nos frappes visent-elles des Français en Syrie monsieur le Président ?

LE PRESIDENT : Nos frappes visent des lieux d'entraînement des terroristes en Syrie.

Yves CALVI : Où se trouvent des Français !

LE PRESIDENT : Je ne peux pas aujourd'hui savoir qui s'y trouve. Ce que je sais c'est que sur les lieux qui me sont désignés comme pouvant être frappés, il y a des terroristes qui s'entraînent pour mener des combats en Syrie mais qui peuvent également s'entraîner pour aller poser des bombes dans notre pays.

Olivier MAZEROLLE : Un terroriste n'est plus forcément français ?

LE PRESIDENT : Mais comment voulez-vous savoir ? Il y a aujourd'hui à peu près 600 français qui sont sur les zones de combat, Syrie, Irak. Nous avons la certitude que ceux-là à un moment ou un autre peuvent revenir. Donc nous avons le devoir de les neutraliser, quand ils reviennent de les arrêter et de les faire condamner. Mais quand ils sont sur place, je ne peux pas savoir où ils sont, donc nous frappons.

Yves CALVI : Et ils ne sont pas les cibles en tant que telles, c'était le sens de ma question ?

LE PRESIDENT : On ne peut pas dire : « on va frapper telle ou telle catégorie de terroristes », nous frappons les camps d'entraînement des terroristes.

Yves CALVI : Nous continuons ce dialogue avec les auditeurs de RTL au 32.10 ! Bonjour Joachim, vous nous appelez de la Somme, de Montdidier très exactement.

Joachim: Oui !

Yves CALVI : Nous vous écoutons.

Joacqum : Bonjour monsieur le Président de la République.

LE PRESIDENT : Bonjour.

Joachim : Je me permets de vous poser une question en matière de sports. Vous qui êtes un grand amateur de sport, d'après ce que je sais - et notamment de football je voulais vous interpeller sur le rapport que RTL a produit la semaine dernière sur les dérives prosélytes et communautaristes observées dans les clubs partout en France. En liaison avec le terrorisme il s'avère que nous trouvons de plus en plus en milieu associatif sportif à la mi-temps, l'heure de la prière sur les terrains, des Coran, des tapis de prières, des cours d'arabe et un prosélytisme qui porte sur notre jeunesse. A l'époque du danger du communautarisme et du terrorisme ne pensez-vous pas qu'en la matière ce rapport sorti par je dirais le Service central du renseignement territorial est essentiel et ne sera pas demain une cause d'attentats quand on sait que Moussa KOULIBALI était lui-même passé par un club de boxe de Mantes-la-Jolie et que notre jeunesse n'est pas en train de tomber entre les mains d'un prosélytisme salafiste ?

Yves CALVI : Faut-il parfois interdire, je vais au bout de la question Joachim si vous m'y autorisez, certains clubs de sport dont on sait les R.G viennent d'en témoigner même s'ils ne s'appellent plus les R.G - par une note qui a du vous être transmise, monsieur le Président de la République, faut-il parfois interdire certains clubs dont on sait qu'ils font du prosélytisme en matière d'extrémisme et de radicalisme musulman ?

LE PRESIDENT : Merci, monsieur, pour votre question. Le sport est une formidable école pour justement lutter contre la violence et contre le fanatisme, sauf s'il est détourné c'est là que nous devons intervenir il n'y a pas de cas général mais il y a suffisamment de cas particuliers que vous avez rappelés qui laissent penser qu'il y a des tentatives d'utiliser un certain nombre de clubs ou de compétitions pour faire un travail de prosélytisme. Il y a toujours eu des clubs qui pouvaient parfois avoir des connotations communautaires, nous avons veillé à ce que ce type de comportement ne puisse pas être généralisé dans certaines fédérations, mais là il ne s'agit plus de cela. Il s'agit de tentatives de détourner des jeunes et de les emmener vers d'autres activités que le sport ce serait extrêmement grave donc je peux vous assurer que nous sommes d'une très grande vigilance et que les associations qui pourraient se constituer pour faire apparemment du sport, mais pour utiliser les jeunes qui veulent faire du sport pour les emmener vers des voies qui sont celles du fanatisme, ces activités-là seront proscrites et ces auteurs condamnés.

Yves CALVI : Une question SMS qui nous ramène à la politique française ! Si une, deux, voire trois Régions sont remportées par le Front national, considérerez-vous ce résultat comme un échec personnel, monsieur le Président ?

LE PRESIDENT : Vous savez, quand des votes se font, ils ont toujours un impact en France et à l'étranger. Une Région qui serait dirigée par le Front national, cela aurait des conséquences - y compris dans les décisions que ces élus auraient à prendre - de discrimination, d'abandon d'un certain nombre de politiques sociales ou de politiques à l'égard des familles en faisant des distinctions entre ces familles. Cela aurait des conséquences économiques, des grandes Régions qui sont ouvertes vers l'extérieur qui d'un seul coup verraient un certain nombre d'activités économiques remises en cause, donc cela mérite que chacun comprenne bien. Ce n'est pas mon rôle, je ne suis pas candidat aux élections régionales, ce n'est pas mon rôle de dire ce que le pays a à faire, mais de réfléchir quand même aux conséquences. Puis il y a l'image internationale et plusieurs fois je suis interrogé sur ce que représente l'extrême droite dans notre pays avec des conséquences, on parlait d'attractivité tout à l'heure, d'investisseurs, on parlait de commerce extérieur, d'emploi, de croissance, cela aurait des conséquences et je préfère le dire pour qu'il n'y ait pas de surprise, pour que chacun soit bien informé, on ne joue pas avec ce type de comportement où l'on vote simplement pour envoyer un avertissement parce qu'on n'est pas content, parce qu'il y a de la colère, parce qu'on veut s'en prendre à ceux qui ne nous ressemblent pas.

François LENGLET : Parce qu'il n'y a pas de résultat aussi !

LE PRESIDENT : Mais s'il n'y a pas de résultat il y a plusieurs manières de l'exprimer quand il n'y a pas de résultat et je ne veux pas laisser penser qu'il n'y a pas de résultat. Il y a des résultats, après à chacun de juger. Mais sur les votes je pense que chacun doit être conscient de ce qu'il a à faire, chaque citoyen est responsable. Pour ce qui me concerne, je fais en sorte que la France puisse se regarder elle-même comme un grand pays et un grand pays comme la France ne se replie pas, ne se recroqueville pas. Je vais parler des réfugiés, puisque cette question n'a pas été posée, mais je vois bien comment travaillent les sociétés. Il vient de se passer un scrutin en Suisse, en Suisse taux de chômage 3 %, croissance 3 %, donc qu'on ne nous dise pas que c'est un problème économique. En Suisse le premier parti est un parti de droite extrême qui considère que l'étranger - il peut être Français d'ailleurs pour les Suisses est le problème, est le sujet principal. Mais la Suisse peut vivre dans ses conditions de neutralité, n'est pas dans l'Union Européenne, mais enfin ce n'est pas facile déjà pour la Suisse. On voit ce qui se passe en Allemagne

Olivier MAZEROLLE : Oui ! Justement, est-ce qu'on

LE PRESIDENT : On voit ce qui se passe, je vais y venir, je vais y venir.

Olivier MAZEROLLE : Est-ce qu'en France il y a une violence identique par rapport à ce qui se passe en Allemagne ?

LE PRESIDENT : Par rapport à une élue qui s'est faite agressée par une personne d'extrême

Olivier MAZEROLLE : Vous redoutez ça pour la France ?

LE PRESIDENT : Non. Ce que je veux dire c'est qu'il faut raison garder, les réfugiés j'ai annoncé que la France en accueillerait 26.000, 24.000 exactement, mais enfin on avait déjà pris des dispositions, 24.000 dans les deux ans qui viennent. En Allemagne c'est 500.000 qui sont déjà arrivés, donc il y a un moment où il faut que chacun prenne conscience de ce qui est là ou de ce qui n'est pas là et n'utilise pas les réfugiés, les étrangers, ceux qui seraient différents, comme une peur qu'il faudrait absolument diffuser dans le pays pour avoir des suffrages.

Yves CALVI : Monsieur le Président, Marine LE PEN. 1 Français sur 3 disent aujourd'hui qu'ils sont prêts à voter pour elle, ce qui est une évolution constante, les chiffres sont en constante augmentation, Marine LE PEN en situation de gouverner : 1) Est-ce que cela vous inquiète 2) vous sentez vous, oui ou non, une responsabilité là-dedans au terme de ce qu'est pour l'instant le bilan de votre quinquennat, même si vous allez me dire qu'on jugera le quinquennat quand il sera terminé ?

LE PRESIDENT : Quand j'ai été élu, la candidate du Front national madame LE PEN faisait déjà 18 %, aujourd'hui cela a encore progressé et l'extrême droite progresse partout en Europe. J'ai ma part de responsabilité, chaque fois qu'il se passe quelque chose dans notre pays j'ai toujours une part de responsabilité. Donc je ne vais pas l'évacuer, je suis Président de la République donc je ne vais pas essayer de me dissimuler, de me cacher chaque fois qu'il y a une difficulté, je l'assume, mais, en même temps, j'essaie de la régler, je ne suis pas spectateur, commentateur, je me bats. Si on ne se bat pas contre les idées de l'extrême droite, si on ne se bat contre les falsifications dont je parlais par rapport aux réfugiés, si on ne met pas la France en situation d'assumer ses choix, si on ne parle pas aux Français : « qu'est-ce que vous voulez ? Vous voulez une société où on se pose, où on se fracture, où on se combat les uns contre les autres, où on se divise, où on se sépare entre les quartiers, les zones rurales, les centres villes ? ». Si je ne dis pas aux Français la réalité, alors ils pourront m'en faire le reproche, moi je ne veux pas qu'on puisse me dire au terme de mon quinquennat : « Vous n'avez pas dit la vérité sur la situation du pays ou sur les risques que tel ou tel vote peut procurer ».

Olivier MAZEROLLE : Monsieur le Président, comment pouvez-vous réconcilier ces deux France ?

Il y a la France des cités dont Manuel VALLS disait qu'elles vivaient un apartheid social et puis il y a l'autre France, pas forcément fortunée, qui se sent abandonnée et qui en plus montre son hostilité sur des questions parfois ethniques, comment pouvez-vous réconcilier ces deux France ?

Yves CALVI : Et du coup ce combat, êtes-vous tenté au moment où nous parlons, de le mener en 2017 ?

LE PRESIDENT : Oui ! C'est une autre question.

Yves CALVI : Et l'année suivante ?

Yves CALVI : En bien c'en est une !

LE PRESIDENT : Pour l'instant je suis Président de la République, je dois le mener ce combat.

Olivier MAZEROLLE : Oui ! Et alors

LE PRESIDENT : Et nous sommes dans le même pays.

Olivier MAZEROLLE : La réconciliation des deux France ?

LE PRESIDENT : L'enjeu pour diriger la France, l'enjeu posé au Président de la République en l'occurrence à moi-même c'est : est-ce que je dois tout faire pour que nous puissions vivre ensemble avec des règles, avec des droits, avec des devoirs, avec des chances de réussir ? C'est le projet collectif qui permet d'emmener un pays et si on veut séparer les Français selon leur lieu d'habitat, selon leur âge, selon leur couleur de peau, alors je vous assure que ce sera non pas le déclin, ce sera la faillite de l'esprit collectif et patriotique. Mon devoir c'est de dire à celui qui habite dans un quartier difficile qu'il a sa chance pour réussir et dès demain je vais proposer qu'on amplifie encore les moyens pour la création d'activités, pour la création d'emplois et pour la création d'entreprises. Celui qui vit dans une zone rurale, qui a le sentiment qu'il est abandonné, que personne ne s'occupe de lui, qui paie toujours pour les autres, c'est de lui montrer aussi qu'il a cette possibilité d'avoir accès à tous les services.